



LE CONSEIL  
DE LA FÉDÉRATION



PRÉPARER L'AVENIR

Stratégie pancanadienne  
sur l'éducation postsecondaire  
et la formation professionnelle

JUILLET 2006



## TABLE DES MATIÈRES

<b>Vision</b>	<b>1</b>
<b>Le Canada à la croisée des chemins</b>	<b>1</b>
<b>De l'action, et maintenant</b>	<b>2</b>
<b>Indicateurs clés</b>	<b>3</b>
<b>Un processus provincial-territorial d'élaboration d'une stratégie</b>	<b>5</b>
<b>Priorités et stratégies</b>	<b>6</b>
1. Améliorer l'accès	<b>6</b>
2. Améliorer la qualité	<b>7</b>
3. Augmenter la participation à une main-d'œuvre qualifiée	<b>8</b>
4. Compétences requises pour le milieu de travail du XXI <sup>e</sup> siècle	<b>9</b>
5. Augmenter la recherche et l'innovation	<b>10</b>
<b>Investissement dans l'éducation postsecondaire et la formation professionnelle</b>	<b>11</b>
<b>Conclusion</b>	<b>12</b>

## VISION

Les premiers ministres des provinces et des territoires reconnaissent que chaque Canadien doit avoir la possibilité au XXI<sup>e</sup> siècle de se bâtir un avenir prospère, pour lui-même, et au bénéfice de l'ensemble de la société. Le Conseil de la fédération convient que :

- Les Canadiens devraient disposer de réseaux d'éducation postsecondaire et de formation professionnelle de haute qualité et financés par les fonds publics, afin de permettre aux citoyens et aux entreprises canadiennes d'être concurrentiels et de réussir dans le cadre d'une économie mondialisée;
- Les Canadiens devraient avoir un accès continu à l'éducation postsecondaire et à la formation professionnelle afin de pouvoir déployer leur potentiel;
- Les Canadiens ne devraient plus être confrontés à des obstacles indus qui les empêchent d'accéder à l'éducation postsecondaire, à la formation professionnelle et à des possibilités d'emploi enrichissantes. Au Canada, un grand nombre d'immigrants, d'Autochtones, de jeunes, de personnes handicapées, de bénéficiaires de l'aide sociale, de femmes et de travailleurs plus âgés rencontrent des obstacles injustifiés.

## LE CANADA À LA CROISÉE DES CHEMINS

Le Canada est confronté à des enjeux majeurs. Notre main-d'œuvre est vieillissante. Nous ne profitons pas au maximum des compétences et de la scolarité des nouveaux immigrants, des Autochtones, des jeunes et d'autres groupes. Simultanément, de nouveaux concurrents comme les économies émergentes que représentent l'Inde, le Brésil et la Chine, font des investissements sans précédent en éducation et en formation de la main-d'œuvre. Les changements rapides dans le secteur de la technologie modifient également le mode de fonctionnement de nos industries et les travailleurs doivent suivre la cadence. Le Canada risque de prendre du recul dans la formation des chercheurs et conséquemment dans les domaines de la recherche et du développement. Alors que notre économie fait face à une rude concurrence internationale, les provinces et les territoires éprouvent, pour leur part, des difficultés à répondre à la demande régionale et locale en main-d'œuvre qualifiée.

Il faudra des mesures énergiques et des investissements dans ces domaines pour garantir que les Canadiens puissent maintenir une qualité de vie la plus élevée possible. Le Conseil veut faire en sorte que les perspectives pour tous les Canadiens soient définies par la valeur de leurs talents et par leur engagement au travail.

Le présent document souligne cinq priorités clés en matière d'éducation postsecondaire et de formation professionnelle au Canada : favoriser l'accès; améliorer la qualité; augmenter la participation au marché du travail; perfectionner les compétences en milieu de travail; et développer les secteurs de la recherche et de l'innovation. La stratégie conclut par un sommaire des investissements nécessaires dans l'enseignement postsecondaire et dans la formation professionnelle.

## DE L'ACTION, ET MAINTENANT

Le besoin impératif d'améliorer la qualité de l'éducation postsecondaire et de la formation professionnelle au Canada s'impose à la fois en raison de la mondialisation de la concurrence et des défis à relever à l'échelle locale. Pour sauvegarder sa prospérité face à cette concurrence, le Canada a besoin d'une main-d'œuvre qualifiée, souple, adaptable et novatrice.

Les Canadiens comprennent que lorsque nous investissons aujourd'hui dans l'éducation postsecondaire et dans la formation professionnelle, nous créons les emplois et favorisons la prospérité de demain. L'intelligence et le savoir-faire d'une main-d'œuvre qualifiée constituent un avantage concurrentiel en ce XXI<sup>e</sup> siècle.

Les provinces, les territoires et le gouvernement fédéral ont chacun un rôle à jouer pour assurer la prospérité du Canada. Les provinces et les territoires ont des compétences exclusives en ce qui concerne l'élaboration, la planification et la réalisation de la mission propre à leurs systèmes d'éducation postsecondaire et de formation professionnelle. Les provinces et les territoires travaillent en collaboration avec les étudiants, les collèges, les universités, les partenaires, les entreprises, les syndicats et d'autres groupes dans le but d'assurer une planification et une offre de programmes adéquate. De plus, il incombe à chaque province et à chaque territoire de travailler avec ses partenaires dans le but d'évaluer l'efficacité des programmes d'éducation postsecondaire et de formation professionnelle et d'en rendre compte à ses citoyens.

En raison du déséquilibre fiscal entre le gouvernement fédéral et les gouvernements des provinces et des territoires, l'écart entre les sources de revenus et les obligations de dépenses rend de plus en plus difficiles le maintien et l'amélioration de l'éducation postsecondaire et de la formation professionnelle.

Les Canadiens s'attendent à ce que les premiers ministres provinciaux, territoriaux et le premier ministre fédéral collaborent à un partenariat renouvelé qui permettra aux Canadiens et au Canada de devenir des chefs de file dans la participation à la réussite et dans le partage de la prospérité.

## INDICATEURS CLÉS

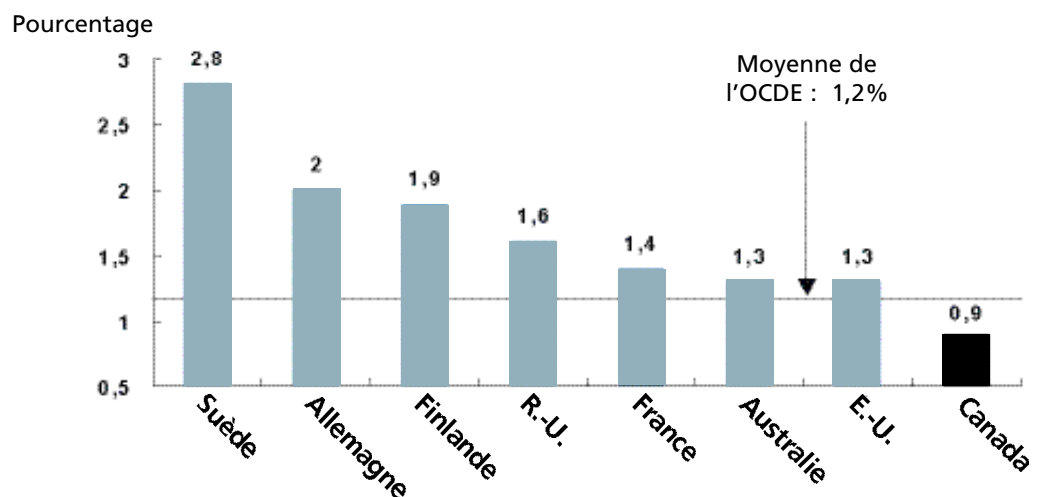
Bien que le Canada occupe un rang enviable mesuré selon le pourcentage d'adultes ayant reçu une éducation postsecondaire, il affiche un retard significatif dans certains domaines qui sont d'une importance critique pour la productivité, notamment le pourcentage de la population qui détient un diplôme universitaire aux cycles supérieurs, les sommes que les employeurs investissent dans la formation en milieu de travail et les investissements dans la recherche et le développement.

Un indicateur clé du niveau de compétitivité est le pourcentage des citoyens d'un pays qui détiennent un diplôme universitaire de cycle supérieur. Les données disponibles à l'échelle internationale ne permettent pas de comparaisons intéressantes pour les détenteurs de maîtrise.

Par contre, le pourcentage de Canadiens ayant obtenu un doctorat se situe bien en deçà de la moyenne de l'OCDE. Cette situation est un indice inquiétant pour les capacités d'innovation et de concurrence internationale. Le recrutement et la réussite au niveau du doctorat favoriseraient la préparation de la prochaine génération de professeurs, de chercheurs et d'entrepreneurs.

### Pourcentage de détenteurs d'un diplôme de doctorat dans différents pays

Pourcentage de la population possédant un doctorat à l'âge d'obtention normal

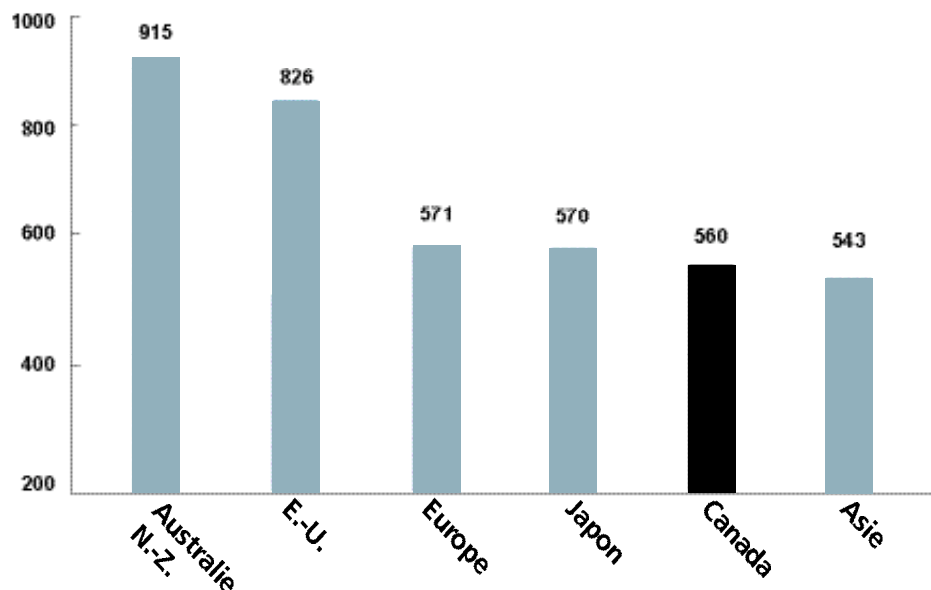


Source : OCDE; Regards sur l'éducation, 2004, compilation spéciale; Statistique Canada, compilation spéciale

Au Canada, les employeurs déboursent environ 560 \$US par employé, par année, pour la formation en milieu de travail, selon les données de l'*American Society for Training and Development*. Comme l'indique le tableau ci-dessous, ce montant est considérablement moindre que la contribution d'autres pays membres de l'OCDE, dont les États-Unis, le Japon et l'Union européenne.

## Comparaison internationale des dépenses pour la formation des employés (en \$US par employé) en 2002

Dollars (US)



Asie : Brunéi Darussalam, Corée, Inde, Indonésie, Malaisie, Pakistan, Philippines, Singapour, Taïwan

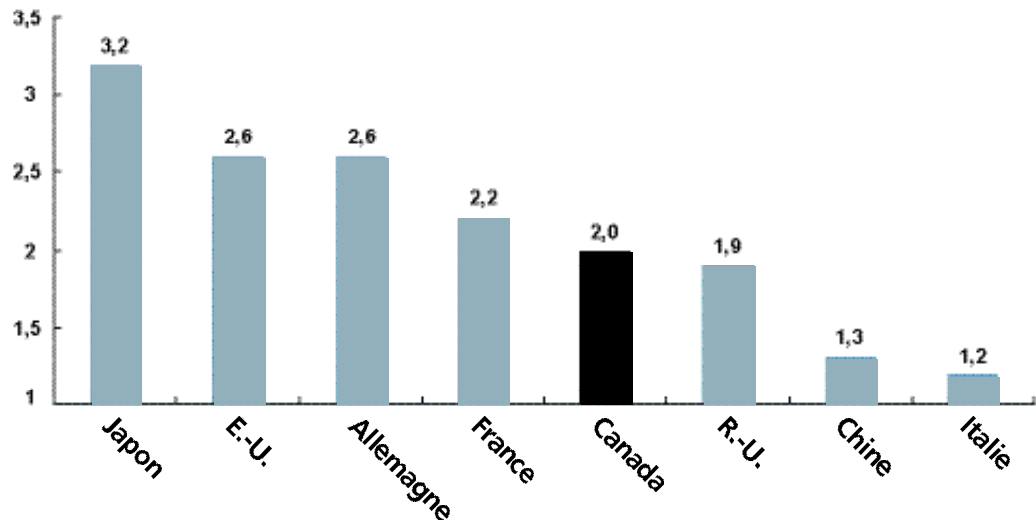
Europe : Allemagne, Andorre, Autriche, Bulgarie, Espagne, Finlande, Hongrie, Irlande, Pays-Bas, Portugal, République tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, Slovaquie, Slovénie

Source : American Society for Training and Development, 2003 State of the Industry Report

L'investissement dans la recherche et le développement est d'une importance primordiale pour le maintien de la croissance économique du Canada et pour sa capacité concurrentielle à long terme. Or, comme l'indique le tableau ci-dessous, les dépenses du Canada destinées à la recherche et au développement sont actuellement moins élevées que celles de ses principaux concurrents.

## Dépenses brutes pour la recherche et le développement exprimées en pourcentage du produit intérieur brut en 2003

Pourcentage



Source : Principaux indicateurs de la science et de la technologie de l'OCDE et Statistique Canada

### UN PROCESSUS PROVINCIAL-TERRITORIAL D'ÉLABORATION D'UNE STRATÉGIE

Août 2005 : À l'occasion de la rencontre annuelle du Conseil de la fédération (le Conseil), les premiers ministres ont renouvelé leur engagement à s'assurer que les systèmes provinciaux et territoriaux d'éducation postsecondaire et de formation professionnelle puissent relever les nouveaux défis afin que le Canada demeure concurrentiel au sein d'une économie mondialisée.

Octobre 2005 : Le Conseil a demandé aux ministres responsables de l'Éducation postsecondaire, du Marché du travail et des Finances des provinces et des territoires de se rencontrer afin de discuter des défis, des enjeux et du financement liés à l'éducation postsecondaire et à la formation professionnelle.

Hiver 2005–2006 : Les premiers ministres ont travaillé en collaboration avec leurs ministres responsables de l'éducation postsecondaire et de la formation professionnelle dans le but d'examiner les défis, les approches et les coûts associés à la mise en place d'une stratégie des provinces et des territoires sur l'éducation postsecondaire et la formation professionnelle.

Février 2006 : Près de 300 chefs d'organismes représentant les étudiants, les collèges, les universités, les entreprises et les syndicats ainsi que des membres de groupes sous-représentés, tels que les Autochtones, les immigrants et les personnes handicapées, ont participé au Sommet du Conseil sur l'éducation postsecondaire et la formation professionnelle afin de partager leurs idées sur les défis et les stratégies pour préparer l'avenir.

Les premiers ministres ont convenu, à la suite des consultations avec leurs ministres responsables et avec les principaux intéressés, d'établir cinq priorités et stratégies essentielles à la réalisation de leur vision pour l'avenir.

## PRIORITÉS ET STRATÉGIES

### 1. AMÉLIORER L'ACCÈS

*Les défis que doivent relever les provinces et les territoires :*

La main-d'œuvre du XXI<sup>e</sup> siècle doit se composer de travailleurs éduqués et qualifiés. Personne ne doit être laissé pour compte. L'économie du Canada a besoin de nouveaux apprentis et d'employeurs plus déterminés afin de former une main-d'œuvre professionnelle et compétente dans les différents métiers et les employeurs doivent avoir accès aux détenteurs de diplômes et aux employés qualifiés dont ils ont besoin. Il importe de faciliter l'accès aux nombreux Canadiens qui ont traditionnellement été désavantagés et sous-représentés tant dans le domaine de l'éducation postsecondaire que sur le marché du travail.

*Les stratégies clés pourraient, entre autres, être les suivantes :*

- Offrir un meilleur accès aux informations pertinentes sur le marché du travail afin d'aider les Canadiens à prendre des décisions éclairées en matière de choix de carrière.
- Augmenter les subventions de fonctionnement afin de permettre aux établissements d'enseignement postsecondaire de demeurer concurrentiels à l'échelle internationale.
- Augmenter de façon substantielle la participation aux programmes d'éducation postsecondaire et de formation professionnelle.
- Mettre au point des stratégies pour encourager une participation accrue des Autochtones, des personnes handicapées et des étudiants issus de familles à faible revenu aux programmes d'éducation postsecondaire et de formation professionnelle.
- Encourager les personnes employées et les personnes sous-employées, y compris les travailleurs à faible revenu, à poursuivre des études postsecondaires ou une formation professionnelle.
- Améliorer l'aide financière aux études afin d'augmenter les taux de participation aux programmes d'éducation postsecondaire et de formation professionnelle et afin de renforcer le soutien aux étudiants diplômés.
- Augmenter le nombre de travailleurs qualifiés annuellement accrédités.



- Favoriser l'éducation continue ainsi que les projets d'alphabétisation et de formation de base à l'intention de tous les Canadiens, y compris les étudiants à risques et les chômeurs.
- Offrir un accès uniforme à tout un éventail de services d'éducation et de formation qui favorisent une réembauche rapide.
- Élargir l'utilisation des technologies de l'information et d'autres outils pour instruire et former les personnes, y compris celles qui vivent et travaillent en région.
- Encourager la participation à la formation en milieu de travail.

Les premiers ministres conviennent de l'importance d'augmenter le niveau d'éducation postsecondaire et l'acquisition de compétences pour la prochaine génération, de manière à soutenir la concurrence internationale. Les premiers ministres conviennent également que chaque province et chaque territoire doit prendre en charge les méthodes appropriées afin de mesurer son efficacité à améliorer l'accès.

## 2. AMÉLIORER LA QUALITÉ

*Défis lancés aux provinces et aux territoires :*

L'amélioration continue de l'éducation postsecondaire et de la formation professionnelle est indispensable pour rencontrer les normes internationales. De nouveaux investissements pour l'enseignement, la relève professorale et les immobilisations sont indispensables pour le maintien et l'amélioration de l'éducation et de la formation professionnelle des Canadiens.

*Les stratégies clés pourraient, entre autres, être les suivantes :*

- Augmenter les fonds de fonctionnement afin de permettre aux établissements d'enseignement postsecondaire de demeurer concurrentiels à l'échelle internationale.
- Embaucher de nouveaux professeurs pour remplacer ceux qui partent à la retraite; réduire le ratio étudiants-professeur; et améliorer la qualité de l'expérience éducative des étudiants.
- Faire des investissements adéquats pour que les étudiants et les professeurs disposent des bâtiments, des équipements et des installations dont ils ont besoin pour réussir.
- Subventionner la recherche et le développement dans le but d'accroître le recrutement d'étudiants aux cycles supérieurs et afin de favoriser la création, stimuler les idées et encourager les innovations qui alimentent l'économie.

- Favoriser l'internationalisation de la formation et de la recherche.
- Faire un usage optimal des nouvelles technologies pour dispenser les programmes d'éducation postsecondaire et de formation professionnelle.
- Faciliter la transition entre l'éducation postsecondaire et la formation professionnelle et le travail.
- Faciliter la transition de l'école secondaire aux programmes d'éducation postsecondaire et de formation professionnelle.
- Encourager l'excellence dans la formation professionnelle, y compris l'amélioration des compétences didactiques et techniques des formateurs dans les métiers spécialisés.

Les premiers ministres conviennent que les établissements d'enseignement postsecondaire et les programmes d'apprentissage du Canada doivent se classer parmi les meilleurs au monde. Ils sont également d'avis que chaque province et chaque territoire doit prendre en charge les méthodes appropriées afin de mesurer son efficacité à améliorer la qualité.

### 3. AUGMENTER LA PARTICIPATION À UNE MAIN-D'ŒUVRE QUALIFIÉE

*Défis que les provinces et les territoires ont à relever :*

Beaucoup d'immigrants installés au Canada sont confrontés à des obstacles indus lorsqu'ils cherchent un emploi qui correspond à leurs compétences. Les Autochtones, les femmes, les personnes handicapées, les bénéficiaires de l'aide sociale, les travailleurs âgés et les jeunes font également face à d'importants obstacles à l'emploi. Chacun doit avoir la possibilité de se réaliser et de participer à une économie prospère.

*Les stratégies clés pourraient être, entre autres, les suivantes :*

- Réduire l'écart salarial entre les immigrants et les personnes nées au Canada dont la scolarité et l'expérience professionnelle s'équivalent en reconnaissant les compétences des immigrants et en fournissant une formation à ceux qui ont besoin de suivre un programme de recyclage.
- Augmenter le pourcentage d'adultes en âge de travailler qui possèdent les habiletés de lecture et d'écriture requises pour travailler dans l'économie du savoir en accroissant les programmes d'alphabétisation.
- Mettre au point des stratégies précises destinées à aider les personnes qui se trouvent dans différents groupes sous-représentés afin d'augmenter les possibilités d'emploi durable.

Les premiers ministres conviennent de l'importance de faire tomber les obstacles à l'éducation postsecondaire, à la formation professionnelle et à des possibilités d'emploi enrichissantes. Ils ont également convenu que chaque province et chaque territoire doit se charger de mettre en place les méthodes appropriées afin de mesurer son efficacité à augmenter la participation à la main-d'œuvre qualifiée.

#### 4. COMPÉTENCES REQUISES POUR LE MILIEU DE TRAVAIL DU XXI<sup>e</sup> SIÈCLE

*Défis que les provinces et les territoires ont à relever :*

On doit augmenter les partenariats avec les employeurs ainsi que les investissements dans la formation afin d'améliorer les compétences requises en milieu de travail, d'autant plus que la technologie et les marchés ne cessent d'évoluer. De plus, la formation professionnelle financée par les fonds publics doit être adaptée pour répondre aux nouveaux besoins.

*Les stratégies pour améliorer la formation professionnelle pourraient, entre autres, être les suivantes :*

- Augmenter au plan canadien les montants investis par les employeurs dans la formation professionnelle en favorisant la participation des employeurs à des programmes de formation en milieu de travail.
- Encourager la participation des travailleurs à la formation en milieu de travail.
- Continuer d'améliorer la pertinence de la formation professionnelle afin de mieux répondre aux nouveaux besoins des employeurs et du marché du travail.
- Encourager les partenariats avec les secteurs industriels, les employeurs et les organismes de réglementation professionnelle afin de développer les compétences des travailleurs.
- Améliorer l'accès et la flexibilité des programmes et services de formation afin de mieux les adapter aux besoins des travailleurs tout comme des employeurs.
- Financer et encourager l'amélioration des compétences des travailleurs à faible revenu et sous-employés afin de combler les pénuries de main-d'œuvre.

Les premiers ministres conviennent de l'importance de mettre en valeur le potentiel des Canadiens qui sont déjà sur le marché du travail. Ils s'entendent aussi sur l'importance d'encourager et d'établir des partenariats productifs entre les gouvernements et l'industrie et d'investir, avec la participation des individus, dans la formation de travailleurs compétents et accrédités. Les premiers ministres conviennent également que chaque province et chaque territoire doit se charger de mettre en place les méthodes appropriées afin de mesurer son efficacité à améliorer les compétences en milieu de travail.

## 5. AUGMENTER LA RECHERCHE ET L'INNOVATION

*Défis que les provinces et les territoires ont à relever :*

La croissance de la productivité ralentit au Canada. Or, la recherche et l'innovation créent des possibilités d'augmenter la productivité par travailleur. En plus d'améliorer la compétitivité économique, les investissements dans la recherche stimulent l'éducation postsecondaire et l'innovation, et créent des retombées pour l'ensemble de la société.

*Les stratégies clés pourraient, entre autres, être les suivantes :*

- Augmenter les investissements dans la recherche et l'innovation afin de stimuler les inscriptions aux 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycles, recruter un plus grand nombre d'étudiants internationaux et embaucher les professeurs requis.
- Veiller à ce que les entreprises reçoivent les informations pertinentes et bénéficient d'incitatifs à l'investissement en recherche et développement dans le but d'augmenter la productivité.
- Encourager les investissements en recherche et développement dans les établissements d'enseignement postsecondaire, y compris l'augmentation des possibilités d'un plus grand nombre d'étudiants diplômés.
- Stimuler la collaboration entre universités et entreprises afin de faciliter le maillage et stimuler la création d'entreprises scientifiques et de produits dérivés.

Les premiers ministres conviennent de l'importance d'améliorer la capacité du Canada à concurrencer dans l'économie du savoir. Ils conviennent également que chaque province et chaque territoire doit prendre en charge les méthodes appropriées afin de mesurer son efficacité à augmenter la recherche et l'innovation.

## INVESTISSEMENT DANS L'ÉDUCATION POSTSECONDAIRE ET LA FORMATION PROFESSIONNELLE

Les objectifs mis en avant dans la présente stratégie exigent de nouveaux investissements. Sous l'autorité de leurs premiers ministres respectifs, les ministres des provinces et des territoires ont tenté d'estimer le montant des investissements requis pour la mise en place de la stratégie.

À titre d'exemple, le Conseil des ministres de l'Éducation (Canada) [CMEC] a identifié plusieurs domaines dans lesquels il serait important d'investir, notamment le recrutement et la formation du corps professoral, le renouvellement des infrastructures physiques, l'amélioration de l'accès des groupes sous-représentés, la recherche, les études des 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycles et l'acquisition d'équipements et de technologies de pointe.

Le Forum provincial-territorial des ministres du marché du travail (FMMT) a également identifié des secteurs qui nécessiteront des investissements supplémentaires dans les années à venir pour mettre en place des programmes d'apprentissage et d'alphabétisation de qualité, élargir l'accès au marché du travail des immigrants et des groupes confrontés à des obstacles à l'emploi et augmenter la formation en milieu de travail.

À l'occasion du Sommet *Préparer l'avenir*, qui s'est tenu récemment, les partenaires ont souligné l'importance d'investir dans les domaines mentionnés ci-dessus et de faire connaître la valeur de l'éducation postsecondaire et de la formation afin qu'elles deviennent une priorité à l'échelle nationale.

Dans le contexte de leurs travaux, les ministres ont noté que les transferts du gouvernement fédéral aux provinces et aux territoires destinés à l'éducation postsecondaire et à la formation professionnelle avaient été réduits.

Les deux groupes de ministres ont convenu qu'un financement supplémentaire sera requis à long terme pour permettre à l'éducation postsecondaire et à la formation professionnelle de demeurer à la hauteur des besoins et assurer la compétitivité du Canada et de ses citoyens.

## CONCLUSION

Les premiers ministres désirent rendre hommage aux partenaires et aux ministres des provinces et des territoires pour la qualité de leur travail et leur engagement. Leur intervention a contribué, de façon significative, à l'élaboration de la présente stratégie.

Les premiers ministres inciteront maintenant le gouvernement du Canada à s'engager à garantir que les provinces et les territoires seront en mesure de répondre adéquatement aux besoins des systèmes d'éducation postsecondaire des provinces et des territoires dans l'intérêt de tous les Canadiens.

L'approche de concertation des premiers ministres qui ont travaillé avec les dirigeants d'organisations étudiantes, collégiales, universitaires, patronales et syndicales ainsi qu'avec des représentants de groupes sous-représentés, tels que les Autochtones, les immigrants et les personnes handicapées, est un signe non négligeable de l'importance primordiale de l'éducation postsecondaire et de la formation professionnelle. Il s'agit d'une nouvelle façon de procéder au Canada.